◆LE SEL DE LA TERRE◆

Bulletin n°76 des Communautés de Paroisses
Château-Salins et Vic-sur-Seille
Janvier à mars 2024

Edito: Bons vœux et espoir.

« **Bonne année** », c'est probablement par ces mots que nous allons débuter la nouvelle année 2024. Aux premières heures et au cours des premiers jours, ces vœux seront partagés avec celles et ceux avec qui nous entretenons des liens, qu'ils soient familiaux, affectifs ou amicaux.

Ces messages parfois agrémentés de présents feront du bien, il ne faut pas s'en priver!

Les chrétiens ont cette particularité d'être conscients d'avoir à porter une bonne nouvelle pour tout le monde.

J'espère que nous trouverons tous des raisons de croire et d'espérer le meilleur pour 2024.

Je vous confie cette belle prière de l'Abbé Pierre qui semble encore aujourd'hui bien coller à notre époque et à toute situation :

« Je continuerai à croire, même si tout le monde perd espoir. Je continuerai à aimer, même si les autres distillent la haine. Je continuerai à construire même si tous les autres détruisent. Je continuerai à parler de paix, même au milieu des guerres. Je continuerai à illuminer, même au milieu de l'obscurité. Je continuerai à semer, même si les autres piétinent les semences. Et je continuerai à crier, même si les autres se taisent. Et je dessinerai des sourires sur des visages en larmes. »

Toute l'équipe du Sel de la Terre vous souhaite une belle année 2024. Qu'elle vous apporte joie, santé et bonheur.

Marie-Christine BOUÉ

Catéchèse sur les sacrements III

Les deux derniers numéros du « Sel de la Terre », comportent une catéchèse sur les sacrements. Ce qui suit est le 3^e chapitre de cette catéchèse.

Chapitre 3 : Les sacrements de guérison : Réconciliation et onction des malades

Le Seigneur Jésus-Christ, médecin de nos âmes et de nos corps, a voulu que son Eglise continue, dans la force de l'Esprit Saint, son œuvre de guérison et de salut, auprès de ses propres membres par deux sacrements de guérison : sacrement de Réconciliation et de l'Onction des malades.

1- Le sacrement de réconciliation

> Son institution :

Ce sacrement est désigné par plusieurs appellations : sacrement de la conversion, de la confession, de la pénitence ou de la réconciliation. Il est institué le soir de Pâques par le Seigneur Jésus qui dit à ses Apôtres : 'Recevez l'Esprit Saint. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis. Ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus'" (Jn 20,22-23).

Qui peut recevoir ce sacrement :

Selon le commandement de l'église, « tout baptisé parvenu à l'âge de la discrétion doit confesser, au moins une fois par an, les péchés graves dont il a conscience ». (Cf Catéchisme de l'église catholique n°1457)

Qui est ministre du sacrement :

L'Evêque et les prêtres ses collaborateurs à qui il a donné la charge.

Qu'est-ce que le péché.

C'est le refus de faire ce qui plaît à Dieu. Pour retrouver ses péchés il faut examiner sa conscience éclairée par l'enseignement de Jésus. Le péché ce n'est pas seulement le mal qu'on a fait, en pensée, en parole, par action et par omission mais aussi le bien qu'on n'a pas fait...

- Les péchés n'ont pas les mêmes degrés de gravité. Il y a deux catégories de péchés : les péchés mortels et les péchés véniels.
 - o Les péchés mortels classés en 3 groupes :
- Le péché est mortel et réservé (réservé à l'absolution de l'évêque ou du pape).
- Le péché est mortel et apostasie (nier Dieu ou rejeter l'église)
- Le péché est mortel et ponctuel, accidentel...
 - Les péchés véniels, sont ceux qui ne sont pas graves. Ils ne tuent pas mais inoculent tout de même du venin en nous.

> Les effets de ce sacrement.

Ce sacrement nous réconcilie avec Dieu et avec l'Eglise. Le pénitent pardonné se réconcilie avec lui-même dans la profondeur de son être, il se réconcilie avec la création tout entière. Le pécheur, en se remettant au jugement miséricordieux de Dieu, anticipe d'une certaine façon le jugement auquel il sera soumis à la fin de cette vie terrestre.

2- L'onction de malades :

> Son institution :

« Quelqu'un parmi vous est-il malade ? Qu'il appelle les presbytres de l'Eglise et qu'ils prient sur lui, après l'avoir oint d'huile au nom du Seigneur. La prière de la foi sauvera le patient, et le Seigneur le relèvera. S'il a commis des péchés, ils lui seront remis » (Jc 5,14-15).

Qui peut recevoir le sacrement des malades ?

L'Onction des malades "n'est pas seulement le sacrement de ceux qui se trouvent à toute extrémité. Chaque fois qu'un chrétien tombe gravement malade, il peut recevoir la Sainte Onction. Si un malade qui a reçu l'Onction recouvre la santé, il peut, en cas de nouvelle maladie grave, recevoir de nouveau ce sacrement. Il est approprié de recevoir l'Onction des malades au seuil d'une opération importante. Il en va de même pour les personnes âgées dont la fragilité s'accentue. (Cf. Catéchisme de l'église catholique n°1514 et 1515)

Qui peut donner le sacrement des malades ?

Seuls les prêtres (presbytres et évêques) peuvent donner ce sacrement. (Cf Catéchisme de l'église catholique n°1256)

> La grâce ou fruit du sacrement des malades :

- L'union du malade à la Passion du Christ, pour son bien et pour celui de toute l'Eglise;
- Le réconfort, la paix et le courage pour supporter chrétiennement les souffrances de la maladie ou de la vieillesse ;
- Le pardon des péchés si le malade n'a pas pu l'obtenir par le sacrement de la Pénitence ;
- Le rétablissement de la santé, si cela convient au salut spirituel ;
- La préparation au passage à la vie éternelle si la maladie conduit à la mort physique.

Le Viatique, dernier sacrement du chrétien: A ceux qui vont quitter cette vie, l'Eglise offre, en plus de l'Onction des malades, l'Eucharistie comme viatique. L'Eucharistie est ici sacrement du passage de la mort à la vie, de ce monde vers le Père (cf. Jn 13,1).

Eloi BAMOGO, curé

Janvier 2024

Dimanche de l	'Epiphani	ie du Seigneur B
Lundi 1er /01	10H30	Marie mère de Dieu Château-S
Samedi 06/01	18h30	Bioncourt
Dimanche 07/01	10h30	Château-Salins
Vendredi 05/01	10H00	Messe + adoration Château-S

2 ^e Dimanche	du temps	ordinaire B
Samedi 13/01	18h30	Amelécourt
Di	9h30	Obreck
Dimanche 14/01	11h	Vic-sur-Seille

3e Dimanch	e du tem	os ordinaire B
Samedi 20/01	18h30	Burlioncourt
Dimanche 21/01	10h30	Vic-sur-seille (Saint Vincent)

4º Dimanch	e du temp	s ordinaire B
Samedi 27/01	18h30	Hampont
Dimanche 28/01	9h30	Pettoncourt
	11h	Château-Salins

Les messes en semaine :

- 1er lundi du mois : à l'Ehpad de Vaxy à 16H
- 1er et 3e mercredi à l'Ehpad de Vic/Seille à 16H30.
- 1e et 3e jeudi à l'Ehpad St Vincent de Château-S à 17H.
- 2º et 4º jeudi à l'hôpital de Château à 14H30.
- ●1er vendredi du mois messe à 10H sulvie
- d'adoration à la Chapelle de Château-Salins
- <u>Du lundi au samedi</u> à 9h30 messe à Saint Livier.

Les horaires des messes se trouvent aussi sur le site : messesinfo

Pour le prochain « sel de la terre » :

- ECP de programmation mercredi 6 mars 1811
- Suivie de l'équipe Sel de la terre à 19H

Février 2024

5 ^e Dimanch	e du temp	s ordinaire B
Vendredi 02/02	10H00	Messe + adoration Château-S
Samedi 03/02	15h00	Vannecourt (ST BLAISE)
Dimanche 04/02	9h30	Xanrey
	11h	Château-Salins

6 ^e Dimanch	e du temp	s ordinaire B
Samedi 10/02	18h30	Château-Voué
Dimenska 44 (02	9h30	Attilloncourt
Dimanche 11/02	11h	Vic-sur-Seille

Me	ercredi des ce	endres
14/02	18h30	Château-Salins
14/02	101130	(avec les enfants)

1er Dimo	nche de C	Carême B
Samedi 17/02	18h30	Morville
Dimanche 18/02	09h30	Dalhain
	11H00	Château-Salins

2º Dima	inche de Ci	arême B
Samedi 24/02	18h30	Grémecey
Dimanche 25/02	09h30	Puttigny
	11H00	Vic-sur-Seille

Le secrétariat du presbytère est ouvert le leudi et le samedi matin de 10 à 12H.

Tel: 03 87 05 12 95

<u>Préparation au baptême</u>. Chaque dernier vendredi du mois à 20h au presbytère de Château-Salins. Pour ce trimestre la préparation se fera le 26/01; le 23/02 et le 29/03.

Le samedi 17 février 2024 Rencontre annuelle des personnes relais au presbytère de Château-Salins de 14H à 15H30

Mars 2024

3 ^e Dimanche de Carême B		
Vendredi 01/03	10H00	Messe + ador Château
Samedi 02/03	18h30	Obreck
Dimanche	9h30	Chambrey
03/03	11H	Château-Salins

4º Dime	anche de Cai	rême B
Samedi 09/03	18h30	Bioncourt
Dimanche 10/03	9h30	Amelécourt
	11h	Vic-sur-Seille

5° Dimo	anche de Ca	rême B
Samedi 16/03	18h30	Pettoncourt
Dimanche 17/03	9h30	Burlioncourt
	11h	Château-Salins

Célébri	ation pénite	ntielle
Vendredi 22/03	20h00	Château-Salins
Dimanche Des	Rameaux e	de la Passion
Samedi 23/03	18h30	Hampont
Dimanche 24/03	10h30	Vic-sur-Seille

Semaine	Sainte a	lu 28/03 au 31/03
Jeudi Saint 28/03	20h00	La Cène du Seigneur Chambrey
Vendredi	15H00	Chemin de croix/ Dalhain
29/03	18H30	La Passion/ Xanrey
Samedi 30/03	20h00	Veillé Pascale Vic-sur-Seille
Dimanche 31/03	10h30	Pâques Chäteau-Salins

Avril 2024

Dimanche de la Divine Miséricorde			
Samedi 06/04	18h30	Vannecourt	
Dimanche 07/04	10h30	Messe Archiprêtré Bioncourt	
Lundi 08/04	10H30	Annonciation Château-Salins	

1

Ils nous ont quittés pour la maison du Père

M- Françoise RICATTE	Fresnes	Lucette GUTMAN	Chambrey
Anicet DURAND	Vic	Stéphan SOLTYS	Amelécourt
Daniel THIRION	Amelécourt	Bernard MATHIS	Chambrey
Hervé HAG	Puttigny	Françoise DEJOIE	Moyenvic
Geneviève EVRARD	Moyenvic	Bernard DIDIER	Château-S
Christiane JEAN	Vaxy	Raymonde VIRION	Vic
Claude HASSLER	Château-S	Denis GEOFFROY	Bioncourt

Ils se sont unis par le sacrement du mariage

Noms	Date	Lieu
Joseph ATADIT et Urielle NANG NDONG	29-12-2023	Vic/Seille

Ils ont reçu le sacrement de baptême

Nom	Date	Lieu
Aglaé BUTIN	2023-10-22	Vic sur seille
Maëline LOIZEAU	2023-10-28	Vic sur seille
Adam PFISTER	2023-10-28	Vic sur seille
Aubéri CHERPITER-LAFAYSSE	2023-11-12	Vic sur seille
Victor BENOIT	2023-12-03	Château-S

Elles ont reçu le sacrement de Confirmation le 29/10/2023 à Château-S

CLEMENTZ Jade, DROUIN Axelle, Léonie PONTES TSARAHOBY Marie-Reine

Dates à retenir

- Pèlerinage des jeunes à Lourdes du 21 au 27 avril 2024. Renseignements auprès de Pascale Pokorski Tél. 06.32.15.09.45.
- Messe d'archiprêtré le dimanche 7 avril à 10H30 à Bioncourt suivie de repas partagés. Ceux qui voudraient participer à ce repas sont priés de s'inscrire auprès de Bernard L'HUILLIER:

mail <lhuillier-bernard@wanadoo.fr>/tel: 06 25 16 25 61.

La Confrérie Saint-Vincent: 7 siècles d'Histoire...

Dans la cité des Évêques, la Confrérie Saint-Vincent, fondée au XIVe siècle, est la plus ancienne association de Vicsur-Seille, après les Sapeurs-Pompiers. Elle réunit la corporation des vignerons et des amoureux du vin vicois et des environs, sous le



patronage de Saint-Vincent. La Confrérie à son origine avait double vocation. La première était religieuse : subordonnée au Clergé, elle avait la charge de l'entretien de la Chapelle - dite de la Croix-aux-Prés, érigée hors les murs de Vic, derrière la Bonne Fontaine. La deuxième était profane : tenant lieu de société d'entraide mutuelle dans les moments difficiles, elle est interdite en 1792, puis rétablie sous la Restauration.

Chaque année, vers le 22 janvier, jour de la fête de Saint Vincent, les confrères vêtus d'une cape et d'un bicorne sur la tête, distribuent la veille de la messe aux habitants de Vic, un brin de laurier, paré de nombreuses vertus symboles de succès et de bonne chair mais surtout de vertus médicinales.

Les festivités débutent avec un nouveau gardien pour la statue de Saint Vincent, nommé « maire ». Ainsi, tous les ans la statue change de main. Après cette passation, une procession cheminera vers l'église, pour la célébration le dimanche 21 janvier à 10h30. La procession reprendra ensuite dans les rues de la commune. Elle sera suivie d'un verre de l'amitié et de l'intronisation des nouveaux membres.

Agnès MASCHINO

CONFIRMATION A CHATEAU-SALINS

Dimanche 29 octobre, 16 jeunes de notre archiprêtré ont été confirmés.

C'est sous une pluie continue que les jeunes confirmands sont arrivés, accompagnés de leurs familles, pour recevoir le sacrement de confirmation. L'église s'est remplie petit à petit puis le silence s'est installé et les chorales des secteurs de Delme et de Château-Salins, réunies pour l'occasion, ont entonné le chant d'entrée.

Les jeunes confirmands ont été accueillis par l'abbé Sébastien Klam, Vicaire Général délégué par Monseigneur Ballot pour leur donner le sacrement de confirmation. L'abbé Eloi Bamogo, curé-archiprêtre du lieu et l'abbé Daniel Sarritzu, curé de Delme ont concélébré.

L'abbé Klam, dans son homélie, avait relevé quelques phrases écrites par les confirmands

dans leur lettre à l'évêque pour faire le lien avec le grand commandement dont il était question dans l'évangile de ce dimanche. « Le commandement de l'amour, reçu comme une graine et développé comme une plante, fait de vous des modèles, des témoins, modèles et témoins de ce Dieu qui vous veut joyeux, heureux, ouverts aux autres » leur a-t-il dit.

C'est au terme d'un parcours de 18 mois que les jeunes confirmands ont répondu à l'appel de leur nom et professé leur foi. Outre les rencontres mensuelles, ils ont pu vivre des temps forts, participer au pèlerinage des jeunes à Lourdes. Ils se sont préparés plus particulièrement vendredi 27 octobre au cours d'une journée de retraite au couvent de Peltre durant laquelle ils ont reçu le sacrement de réconciliation. Par petits groupes, ils ont également préparé la prière universelle, le mot d'accueil ou encore la prière d'action de grâce.

Conscients qu'il ne s'agit que d'une étape dans leur vie de chrétien, ils sont invités à se retrouver fin novembre pour poursuivre leur chemin de foi.

Pascale Pokorski